

Entretiens européens

Événement en présentiel et en distanciel via Microsoft Teams



DROIT CIVIL ET COMMERCIAL EUROPÉEN : COMMENT ABORDER LES CONFLITS DE LOIS ET DE JURIDICTIONS ?

6 JUIN 2025

9H / 17H15

8H45 - 9H

Accueil des participants



9H - 9H10 MOT D'ACCUEIL

Laurent Pettiti, Président de la Délégation des Barreaux de France



9H10 - 9H30 ALLOCUTION D'OUVERTURE

Panorama des instruments de source purement européenne et des instruments de source internationale (règlements, Conventions de la Haye, conventions bilatérales)

Béatrice Deshayes, Avocate au barreau de Paris, Présidente du Comité droit privé européen au sein du CCBE



9H30 - 11H **ATELIER 1**

LES RESSOURCES UTILES AU TRAITEMENT DES DOSSIERS TRANSFRONTIÈRES

L'articulation des règlements de droit international avec les Conventions de la Haye / Appréciation des conditions d'applicabilité des instruments européens et internationaux : Réflexe du test d'applicabilité / L'exploitation du RJECC et de ses ressources dans le traitement des dossiers transfrontaliers / Le projet de code de droit international privé : état des lieux et perspectives

Sophie Chaigneau, Secrétaire du RJECC, Expert national détaché auprès de la Commission européenne

Vanessa EL Houry-Moal, Magistrate, Cheffe du département de l'entraide, du droit international privé et européen

11h - 11h15 : Echanges avec la salle



11H15 - 12H45 **ATELIER 2**

LES INSTRUMENTS EUROPÉENS DE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ DANS LA JURISPRUDENCE DE LA COUR DE JUSTICE

Concept, maîtrise et enjeux des notions autonomes / Jurisprudence historique de la CJUE sur le concept de notions autonomes en matière civile et commerciale : les notions de « contrat » et de « consommateur »

Alice Meier-Bourdeau, Avocate au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation associée

Denis Philippe, Avocat aux barreaux de Bruxelles et du Luxembourg, Professeur à l'Université catholique de Louvain

12h15 - 12h45 : Echanges avec la salle



12H45 - 13h45 : Pause déjeuner sur place



13H45 - 15H **ATELIER 3**

LES RÈGLES EUROPÉENNES APPLICABLES AUX CLAUSES ATTRIBUTIVES DE JURIDICTION ET AUX ANTI SUIIT INJUNCTION

L'évolution du régime des clauses attributives de juridictions (CAJ) / Le régime des anti-suit injunction et quasi-anti-suit injunction dans l'espace judiciaire européen

Catherine Stary, Membre française du comité droit privé européen au sein du Conseil des barreaux européens, Avocate au barreau de Paris

Ludovic Paillet, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon III

14h45 - 15h : Echanges avec la salle



15H15 - 17H30 **ATELIER 4**

LES INSTRUMENTS EUROPÉENS EN DROIT DE LA FAMILLE

Les principaux chefs de compétence et de loi applicables en matière : matrimoniale, d'autorité parentale, et de partenariats / L'incidence des lois de police dans la détermination et l'application de la loi applicable / L'ordre public international

Anne Caron-Deglise, Avocate générale à la 1^{ère} Chambre civile de la Cour de cassation

Alexandre Boiché, Avocat au barreau de Paris

Elodie Mulon, Présidente du Comité Famille au CCBE, Avocate au barreau de Paris

Sophie van Puyvelde, Conseillère Justice civile au sein de la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne

17h - 17h30 : Echanges avec la salle

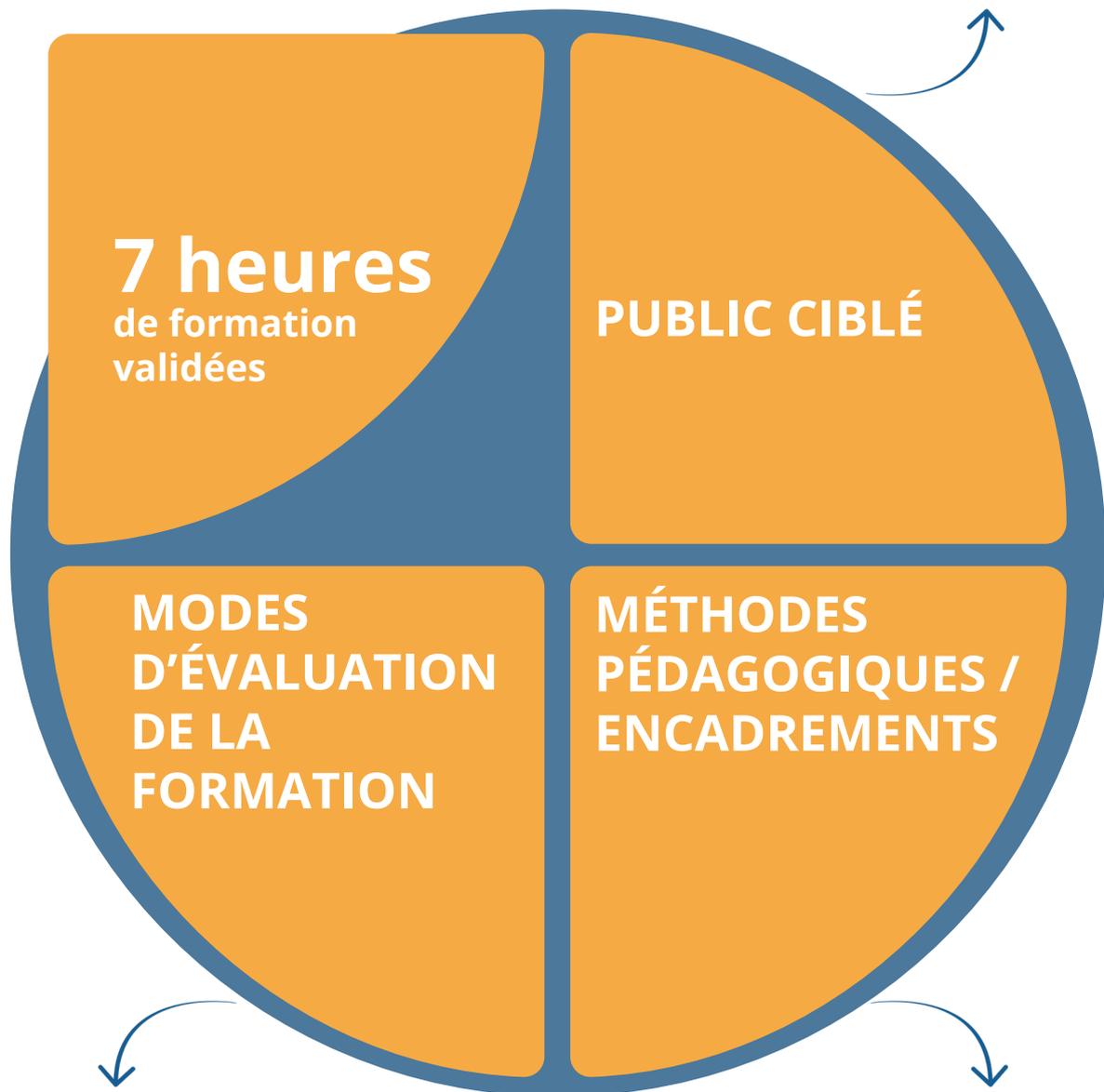


S'INSCRIRE

Entretiens européens

Droit civil et commercial européen : Comment aborder les conflits de lois et de juridictions ?

Avocats, juristes,
élèves-avocats et autres
professions



7 heures
de formation
validées

PUBLIC CIBLÉ

**MODES
D'ÉVALUATION
DE LA
FORMATION**

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES /
ENCADREMENTS**

**Questionnaire d'évaluation
et questionnaire de
satisfaction en ligne à l'issue
de la formation.**

**Formation associant aspects
théoriques et pratiques
suivi à distance ou en
présentiel, interaction avec
les intervenants en posant
des questions sur place ou en
ligne.**

*Les attestations de formation seront envoyées
à chaque participant à l'issue de la formation.*

Droit civil et commercial européen : Comment aborder les conflits de lois et de juridictions ?



Délégation des Barreaux de France

Avenue de la Joyeuse
Entrée, 1
1040 Bruxelles



Prendre le métro 2 ou 6 : Direction Elisabeth
Puis prendre le métro 1 ou 5 :
Direction Stockel ou Herrmann Debroux
et **descendre à Schuman.**

[Google Maps](#)

Durée : 1 journée soit 7 heures de formation

Formation continue

7 heures de formation continue validées

**Formation accessible aux personnes en situation
de handicap**



Inscriptions :

valerie.haupt@dbfbruxelles.eu
ou +32 (2) 230 83 31

Référents Événementiel :

yasmine.nehar@dbfbruxelles.eu ou
valerie.haupt@dbfbruxelles.eu

Référent Handicap :

valerie.haupt@dbfbruxelles.eu



a.

AVOCATS.BE
Ordre des Barreaux
Francophones et
germanophone de
Belgique

B

BARREAU DE
BRUXELLES
Ordre français